

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CARSAT

au 15 janvier 2021

La CARSAT est administrée par un Conseil d'Administration qui a pour mission de régler, par ses délibérations, les affaires de la CARSAT, notamment :

- d'orienter et de contrôler l'activité de la caisse en se prononçant sur les rapports qui lui sont soumis,
- de contrôler l'application par le Directeur et l'Agent Comptable des dispositions législatives et réglementaires ainsi que l'exécution de ses propres délibérations,
- de voter les budgets et d'arrêter les comptes annuels de l'organisme.

Il est composé de 26 membres comprenant :

- 8 représentants des assurés sociaux,
- 8 représentants des employeurs,
- 1 représentant désigné par la fédération nationale de la mutualité française,
- 4 personnes qualifiées, dans les domaines d'activité des CARSAT et désignées par le préfet, dont au moins un représentant des retraités.

Siègent également avec voix consultative :

- 1 représentant de l'instance régionale du Conseil de la protection sociale des travailleurs indépendants,
- 1 représentant des associations familiales,
- 3 représentants du personnel élus.

Il se réunit environ quatre fois par an.

.../...

Pour accomplir ses tâches le Conseil d'Administration est organisé en plusieurs commissions :

- Commission des marchés ;
- Commission de Recours Amiable (CRA) ;
- Commission des pénalités ;
- Commission Régionale des Accidents du Travail et Maladies Professionnelles (CRATMP) ;
- Commission Réclamation du Compte Professionnel de Prévention ;
- Commission d'Action Sanitaire et Sociale (CASS) ;
- Commission des Secours aux Personnes Agées (CSPA) ;
- Commission financière.

Les administrateurs représentent également la Carsat à l'extérieur dans un certain nombre d'instances qui agissent dans ses domaines d'intervention : instances consultatives dans le domaine sanitaire et médico-social (Conférences Régionales de la Santé et de l'Autonomie dans les Agences Régionales de Santé), instances relatives au secteur personnes âgées (Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées, Conseils Départementaux de la Citoyenneté et de l'Autonomie), associations subventionnées par la Carsat et structures pour personnes âgées.

Le Conseil d'Administration de la CARSAT a fait l'objet d'un renouvellement début 2018. Un nouveau Conseil d'Administration a été installé le 23 janvier 2018. Il est présidé par Monsieur Jean-Pierre Paillette.



Président
Jean-Pierre Paillette



1^{er} vice-président
Matthieu Bréard



2^e vice-président
Christian Letellier



3^e vice-président
Frédérick Hubin

Membres avec voix délibérative

Représentants des assurés sociaux



Bernard Pivain
CFDT



Suppléant
Guy Besnard
CFDT



Eric Vard
CFDT



Suppléante
Véronique Pellerin-Duconseil
CFDT



Christian Letellier
CGT



Suppléant
David Merrien
CGT



Claude Delacour
CGT



Suppléante
Stéphanie Leveneur-Budor
CGT



Annick Alleaume
CFGT-FO



Suppléante
Maud Lasnon
CFGT-FO



Thierry Tirard
CFGT-FO



Suppléant
Hervé Samson
CFGT-FO



Isabelle Retoux
CFTC



Suppléant
Pascal Langlois
CFTC



Jean-Pierre Paillette
CFE/CGC



Suppléant
François Reyrolle
CFE/CGC

Membres avec voix délibérative

Représentants des employeurs



Guillaume Touflet
MEDEF



Suppléant
Thierry Osselin
MEDEF



**Sandrine
Lanos-Martin**
MEDEF



Suppléant
Pierrick Martin
MEDEF



**Jean-Michel
Monnois**
MEDEF



Suppléante
Elodie Morin
MEDEF



Matthieu Bréard
MEDEF



Suppléant
Sylvain Delaunay
MEDEF



Frédéric Hubin
CPME



Suppléant
Laurent Busvetre
CPME



Thierry Guillon
CPME



Suppléant
Johan Gaffet
CGPME



Martine Goetheyn
U2P



Suppléant
Joël Laville
U2P



Stéphane Brassy
U2P



Suppléant
David Croise
U2P

Représentants de la Fédération nationale de la mutualité



Christian Monteillet



Suppléant
Hervé Goujon

Personnes qualifiées



Jean-Pierre Lanchas



Blandine Devaux



Murielle Lebel



Magali Scelles

Membres avec voix consultative

Représentants des associations familiales



André Mignon



Suppléant
Guillaume Paris

Représentant de l'instance régionale du Conseil de la protection sociale des travailleurs indépendants



Gilles Duhamel

Représentants du personnel - collège des employés



**Antoine
Cogoluegnes**
CFDT



Suppléant
Kaci Amghar
CFDT



Jacky Coudray
CGT/UGICT-CGT



Suppléante
Delphine Bourgeois-Ledeme
CGT/UGICT-CGT

Représentants du personnel - collège des cadres



Marie-Claude Leclerc
CFDT



Suppléant
Thierry Gantois
CFDT

Assurer la **retraite** Protéger la **santé**

La Carsat Normandie appartient au régime général de la Sécurité sociale. Elle intervient dans les domaines de la santé et de la retraite auprès des salariés, des retraités des entreprises de Normandie.

